



Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 Cohérence et écofiscalité, au cœur du développement durable de nos collectivités

Montréal, 5 novembre 2015 – Vivre en Ville accueille avec intérêt la nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020, déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. L'organisation d'intérêt public souligne particulièrement l'engagement du gouvernement de se pencher sur la cohérence et l'écofiscalité, des incontournables si Québec veut envoyer les bons signaux économiques, notamment en faveur de l'aménagement durable du territoire et de la mobilité durable.

Écofiscalité, des propositions déjà sur la table

Le chantier sur l'économie verte et responsable, mis en place dans la foulée de la SGDD, déposera une stratégie en matière d'écofiscalité d'ici environ un an. «*Nous nous réjouissons de voir que le gouvernement émettra rapidement des propositions sur cette question cruciale*», souligne Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Lors de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Vivre en Ville avait d'ailleurs soumis des recommandations afin de tendre vers l'écofiscalité pour le développement durable de nos villes et de nos quartiers. Le mémoire de Vivre en Ville peut être consulté sur le Web : <https://vivreenville.org/nos-positions/memoires/memoires/2014/une-nouvelle-approche-fiscale-pour-nos-collectivites/>.

Un outil de cohérence pour changer la société québécoise

Vivre en Ville souligne la volonté du gouvernement du Québec de renforcer la cohérence de ses politiques publiques grâce à la SGDD. «*La cohérence est un impératif pour atteindre les cibles ambitieuses que se donne le Québec en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques. Le gouvernement doit cesser de détruire d'une main ce qu'il construit de l'autre*», constate Christian Savard. En ce sens, il est notable que la nouvelle Stratégie mise non seulement sur l'évolution des pratiques gouvernementales, mais aussi sociétales et municipales, dans l'objectif de modifier les modes de consommation et de développement.

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T.418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



L'aménagement durable du territoire, une dimension à renforcer

Des avancées ont été faites depuis la première SGDD quant à la place qu'occupe l'aménagement du territoire dans les moyens d'action. Néanmoins, *«compte tenu de son rôle transversal et structurant sur plusieurs éléments du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques, l'aménagement du territoire aurait mérité une plus grande place»*, maintient Christian Savard.

Rappelons que l'aménagement durable du territoire constitue la priorité numéro 1 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, et pour cause. *«Mieux construire nos villes et nos quartiers, tout le monde comprend maintenant que ça permet de réduire de manière structurante les émissions de GES et d'adapter nos milieux aux changements climatiques. Mais en plus, on ne le dira jamais assez, presque aucun domaine d'intervention ne touche autant d'indicateurs du développement durable, que ce soit la protection de l'environnement, la santé, ou l'efficacité économique»*, martèle M. Savard. Pour optimiser les finances publiques, il y a lieu de miser avant tout sur des politiques publiques et des investissements qui accélèrent l'aménagement durable du territoire québécois.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

www.vivreenville.org

Renseignements

Christian Savard

Directeur général

514-394-1125 poste 221

christian.savard@vivreenville.org